

Liste des critères d'admissibilité SIAC^{MC}

Veillez utiliser cette liste de critères pour évaluer si vous êtes admissible au programme d'agrément SIAC^{MC} et si vous êtes qualifié.e pour obtenir la désignation SIAC^{MC}. **Si vous pouvez cocher tous les critères sur cette liste, vous êtes prêt.e à vous inscrire au processus de Certification ! ***

Je possède au moins trois années d'expérience de travail pertinente en diversité, équité et inclusion (DÉI)

Aux fins de la Certification SIAC^{MC}, l'expérience de travail pertinente est définie comme toute expérience de travail qui vous aide à développer les compétences incluses dans le Cadre des compétences SIAC^{MC}. Des exemples de tâches pertinentes peuvent inclure, sans s'y limiter :

- Mettre au point/gérer une stratégie de DÉI
- Mettre en place/offrir des solutions de formation ou d'apprentissage sur les sujets de DÉI
- Élaborer/mettre en œuvre des plans de communication pour soutenir les objectifs stratégiques de DÉI
- Concevoir/mettre en œuvre des initiatives stratégiques de DÉI (événements, programmes d'apprentissage, programmes de talent, etc.)
- Travailler avec les parties prenantes internes (par exemple, le département des ressources humaines, le service à la clientèle, les cadres ou l'équipe de direction, les gestionnaires de personnel, les recruteurs.se.s, les gestionnaires de projet, etc.) pour soutenir ou promouvoir l'avancement des objectifs et des initiatives de DÉI
- Travailler avec des parties prenantes externes (par exemple, partenaires communautaires, organismes gouvernementaux, etc.) pour soutenir ou promouvoir l'avancement des objectifs et des initiatives de DÉI
- Offrir des conseils et du soutien à la clientèle externe/interne sur les sujets de DÉI
- Créer/mettre en œuvre/analyser des mesures pour évaluer l'impact des initiatives de DÉI sur les résultats opérationnels
- Créer/mettre en œuvre des mesures pour soutenir la planification stratégique de la DI
- Assurer la conformité aux lois applicables liées à la diversité, l'équité ou les droits de la personne
- Entreprendre/présenter des recherches pour soutenir/défendre les initiatives de DÉI

J'ai au moins deux références qui peuvent valider mon expérience et mes connaissances en matière de DÉI

Vous devrez fournir des renseignements concernant ces références durant le processus d'inscription. Le/la gestionnaire du programme SIAC^{MC} peut contacter vos références pour confirmer l'exactitude des informations que vous avez fournies concernant votre expérience de travail en DÉI.

J'ai une bonne connaissance des 12 sections du Cadre des compétences qui seront sur l'examen SIAC^{MC}

L'examen SIAC^{MC} sert à évaluer vos connaissances en ce qui concerne les 12 sections du Cadre des compétences SIAC^{MC}. Veuillez revoir ces 12 sections afin de connaître le contenu qui pourrait être inclus sur l'examen.

J'ai de l'expérience dans les sections primaires et secondaires du Cadre des compétences SIAC^{MC}

Dans le contexte du processus de certification SIAC^{MC}, vous devrez fournir des exemples de situations de travail au cours desquelles vous avez utilisé les compétences incluses dans le Cadre des compétences SIAC^{MC}. On ne s'attend pas à ce que vous ayez de l'expérience dans toutes les sections du Cadre des compétences SIAC^{MC}, mais vous devez fournir une preuve de compétence dans les sections primaires et secondaires avec une note de passage de 60 points. Une note minimale de 40 points doit être obtenue dans les sections primaires, et une note minimale de 20 points doit être obtenue dans les sections secondaires. Veuillez voir les deux tableaux ci-dessous pour l'attribution des points afin d'évaluer si vous avez l'expérience requise :

Sections primaires du Cadre des compétences		Attribution des points
Section 1	Faire valoir la diversité et l'inclusion	10
Section 4	Engager des intervenants	10
Section 8	Évaluation du succès de l'organisme	10
Section 9	Lois et exigences de conformité	10
Section 10	Structure et soutien de la DÉI au sein de l'organisme	10
Section 11	Expertise dans le domaine de la DÉI	20

Sections secondaires du Cadre des compétences		Attribution des points
Section 2	Concevoir une stratégie de DÉI	10
Section 3	Mettre en œuvre une stratégie de DÉI	10
Section 5	Planification de la main-d'œuvre	10
Section 6	Pratiques des RH	10
Section 7	Formation et perfectionnement professionnel	10
Section 12	Compétence culturelle	10

J'ai deux évaluateur.trice.s externes qui peuvent valider mon expérience

Dans le contexte du processus de certification SIAC^{MC}, vous devrez fournir le nom de deux évaluateur.trice.s externes, un.e prioritaire et un.e remplaçant.e, qui examinera et validera votre expérience. Cette personne doit satisfaire aux critères suivants :

- **Bonne compréhension générale du domaine de la DÉI.** L'évaluateur.trice ne doit pas nécessairement être spécialiste de la diversité et de l'inclusion, mais doit avoir une bonne connaissance de la DÉI.
- **Connaissance directe de votre expérience de travail en DÉI.** L'évaluateur.trice a travaillé étroitement avec vous (en tant que superviseur(e)/gestionnaire/collègue) pendant au moins six mois et peut fournir des preuves à l'appui de votre expertise et votre expérience en fonction des compétences requises pour devenir un.e détenteur.trice de l'agrément SIAC^{MC}.
- **Indépendance.** L'évaluateur.trice ne doit pas relever directement de vous, ni être un membre de votre parenté (en principe, cette personne devrait pouvoir évaluer votre expérience sans conflit d'intérêts).
- **Disponibilité.** L'évaluateur.trice devrait pouvoir s'engager à être disponible pour environ 60 minutes afin d'offrir son appui à votre processus de certification. De plus, cette personne devrait accepter d'être contactée par le.a gestionnaire du programme SIAC^{MC} si nécessaire.

L'évaluateur.trice externe peut être une référence que vous nommez sur votre formulaire d'évaluation d'admissibilité.

Mes qualités de leadership correspondent aux critères dans la section 13 du Cadre des compétences SIAC^{MC}

L'évaluateur.trice externe devra remplir une Évaluation de leadership pour confirmer que vous possédez la plupart des compétences incluses dans la section 13 du Cadre des compétences :

- Agir de manière éthique et avec intégrité.
- Se comporter en inspirant la confiance et la crédibilité.
- Être considéré.e comme une source d'aide et de conseil impartial par vos collègues.
- Agir comme défenseur.e et appuyer les perspectives, les échelons et les cultures qui ne sont pas autrement représentés.
- Négocier et persuader de façon efficace à tous les niveaux de l'organisme.
- Diriger les gens à travers le changement en créant et en transmettant une vision convaincante de la DÉI.
- Posséder la capacité d'influencer et d'exécuter au-delà du pouvoir de votre fonction.
- Pouvoir identifier et atténuer vos propres préjugés.

* Le but de ce document est simplement de vous aider à déterminer si vous respectez les critères d'admissibilité et les exigences de la Certification pour devenir Spécialiste en inclusion agréé.e (Canada)^{MC}. Ce document ne remplace pas le Manuel de Certification SIAC^{MC}, qui constitue la référence principale pour les candidat.e.s et qui comprend une description plus complète des exigences et des politiques de la Certification. Le Manuel de Certification SIAC^{MC} devrait être revu dans son intégralité par les candidat.e.s potentiels, ainsi que les [Modalités et conditions d'utilisation](#) et la [Politique de confidentialité SIAC^{MC}](#).